

**Avis adopté**

Séance plénière du 24 mars 2026

*La gouvernance internationale face aux enjeux de la gestion durable de l'eau*

**Artisanat et Professions libérales**

En janvier dernier, un rapport de l'ONU tirait le signal d'alarme, en annonçant que le monde était désormais entré dans une phase de pénurie durable de l'eau, n'hésitant pas à parler de « faillite hydrique » à l'échelle de la planète.

Il ne s'agit plus seulement d'une crise : la ressource en eau s'est déjà raréfiée et va continuer sur cette trajectoire, sous l'effet du réchauffement climatique qui s'accélère. Si les impacts se font déjà sentir en France – comme en 2022 – et chez ses voisins européens, avec des épisodes de sécheresse conduisant à des restrictions d'usage de l'eau, la tendance est bien plus lourde dans les régions du monde touchées par des tensions hydriques permanentes. Or, les enjeux liés à cette ressource vitale sont considérables.

Outre les impacts directs sur les populations, c'est la pérennité de nombreux modèles économiques qui est questionnée, qu'il s'agisse de la production agricole, de médicaments, d'énergie etc. Les contraintes pesant sur l'eau induisent donc une situation de vulnérabilité sur des domaines stratégiques et représentent aussi un sujet de tension géopolitique comme le montre le conflit actuel au Moyen Orient.

Dans ce contexte, il est fondamental d'avancer sur une coopération internationale et sur des engagements réels et mesurables en matière de préservation de l'eau, lors de la Conférence des Nations Unies de décembre prochain. C'est le sens de cet Avis.

En premier lieu, le Groupe Artisanat et Professions Libérales reconnaît l'importance de pouvoir s'appuyer sur des données scientifiques fiables et partagées, afin d'assurer une gouvernance mondiale éclairée sur le sujet de l'eau.

Plus largement, le Groupe partage la nécessité de renforcer l'efficacité et la cohérence de l'action multilatérale sur la gestion de l'eau, en tant qu'enjeu crucial au même titre que le climat et la biodiversité. Il retient notamment l'importance que chaque Etat s'engage sur des stratégies de gestion durable de l'eau, impliquant de changer les habitudes de consommation mais aussi de repenser les usages de l'eau sur l'ensemble des activités économiques en renforçant leur résilience face à la raréfaction de cette ressource. Les entreprises de proximité – quels que soient les métiers – sont d'ores et déjà sensibilisées, à travers des guides diffusés par leurs organisations professionnelles en faveur de pratiques plus sobres portées par un objectif tant écologique qu'économique.

Parce que l'eau est aussi un enjeu de solidarité internationale, le Groupe soutient la nécessité de faire un bilan des engagements pris par les Etats autour de la mise en œuvre de l'ODD 6 qui promeut un accès équitable à l'assainissement et à l'hygiène d'ici 2030. Les études montrent en effet que cet objectif est loin d'être atteint, alors que dans de nombreuses régions, la population n'a pas d'accès direct ni à l'eau potable ni à l'assainissement, avec tous les risques sanitaires qui en découlent en particulier pour les personnes fragiles et les enfants.

L'Avis pose, à juste titre, la question du financement des investissements nécessaires pour répondre à cet enjeu. Il est plus que jamais impératif de s'assurer de l'efficacité de ces financements, dans un contexte où l'aide publique au développement s'est réduite, et où perdurent des problèmes de corruption visant à détourner les aides dans certains pays. Approuvant globalement les préconisations de cet Avis et considérant qu'il apporte une contribution opportune à la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, **le Groupe Artisanat et Professions Libérales a exprimé un vote favorable.**